



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre

Réf : BDC_AP/2021-12/48166 CG

Paris, le **04 FEV. 2022**

Monsieur Yves DETRAIGNE
Sénateur de la Marne
Sénat
Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet d'arrêté encadrant le stockage et l'épandage des effluents des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le stockage et l'épandage de matières fertilisantes sont des sujets très sensibles, de toute première importance pour notre environnement car ils sont directement responsables de pollutions du sol, de l'eau et de l'air, et présentent un facteur de risque pour la santé. 94 % des émissions nationales d'ammoniac dans l'air proviennent de l'activité agricole. Par ailleurs, les effluents d'élevage émettent des nitrates dans les sols qui se retrouvent ensuite dans les eaux. Cela dégrade la qualité sanitaire des eaux, avec notamment une eutrophisation des cours d'eau et la prolifération sur certains bassins versants d'algues vertes. Certains captages d'alimentation en eau potable doivent être arrêtés du fait de concentrations trop importantes en nitrates ; pour d'autres, la présence de ce polluant génère un surcoût de traitement important. Enfin, un contentieux européen subsiste en raison de la pollution des eaux par les nitrates.

L'arrêté ministériel en cours de préparation vise à corriger une trop grande hétérogénéité des prescriptions applicables au retour au sol des matières fertilisantes au sein des installations classées pour la protection de l'environnement. Il permettra de rassembler dans un texte unique l'ensemble des prescriptions actuellement réparties dans plusieurs arrêtés ministériels. Ce texte vise par ailleurs à simplifier les procédures relatives aux plans d'épandage et à la révision de ceux-ci, ce qui devrait en premier lieu bénéficier aux éleveurs.

L'objectif des consultations en cours sur le projet de texte est précisément de recenser l'ensemble des difficultés qu'il pourrait présenter. Tout le temps nécessaire sera pris pour parfaire la concertation et apporter une solution aux difficultés rencontrées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'expression de mes salutations les plus sincères.

Cordialement

Barbara POMPILI